

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 329

présenté par

M. Giraud, rapporteur au nom de la commission des finances

ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 7, après le mot :

« part »

insérer les mots :

« revenant à l'État ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« énergétiques »

supprimer la fin de la phrase.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.